



Christine Padoin  
Présidente FCPE Montesquieu  
7, rue de la Comédie Française  
95220 Herblay

Région Ile de France  
Madame Valérie Pécresse  
Présidente  
57, rue de Babylone  
75359 Paris Cedex 07 SP

Herblay, le 18 janvier 2017

**Objet** : Conditions de restauration scolaire

Madame la Présidente,

La Région Ile de France s'engage à offrir un service public tarifé de restauration scolaire de qualité et accessible à tous.

Nous regrettons de constater que cela n'est pas le cas au lycée Montesquieu d'Herblay (95).

Les conditions de restauration sont difficiles dans ce lycée pour plusieurs raisons :

- une **seule ligne de passage**, ce qui engendre plusieurs problèmes importants :
  - le temps d'attente important (environ 1/2 heure),
  - le manque de temps pour déjeuner, voire pas de temps du tout,
  - le retard des élèves en cours
- la **dégradation des repas** qui se constate par :
  - des quantités insuffisantes
  - des menus servis qui ne correspondent pas à ceux qui sont proposés.

A noter que la Région IdF **refuse de financer la réparation d'équipements** tels que le bain marie, une armoire chaude et une armoire froide. Si ces matériels fonctionnaient, cela permettrait d'ouvrir une 2<sup>ème</sup> ligne. Cette 2<sup>ème</sup> ligne désengorgerait alors la file d'attente et permettrait de réduire une partie des problèmes énumérés ci-dessus.

Toutes ces dysfonctionnements contribuent à :

- un certain **gaspillage alimentaire** (même si le prestataire est autorisé à resservir certains plats sous certaines conditions), gaspillage contre lequel la Région s'est fortement engagée,
- un **problème sociétal** car,
  - pour certains lycéens, le déjeuner constitue le seul repas équilibré de leur journée,
  - certains élèves préfèrent déjeuner à l'extérieur du lycée dans la restauration rapide aux alentours du lycée.

La qualité, la quantité et l'organisation des repas doivent donc être améliorées rapidement afin de fournir aux lycéens du lycée Montesquieu d'Herblay toutes les conditions de réussite et de bien-être auxquelles ils ont droit et auxquelles, nous sommes sûrs, vous êtes attachée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Christine Padoin